

**Demandes d'autorisation d'exploiter parvenues à la direction départementale des territoires de Haute-Corse
concernant des parcelles situées sur la commune de OLETTA**

Références cadastrales	Superficie (en ha)	Propriétaires	Demandeur	N° dossier	Date d'enregistrement de la demande	Date limite de dépôt des candidatures concurrentes
000 C 267	0.8704	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 348	2.5612	INDIVISION SUCCESSORALE SANTAMARIA DOMINIQUE ET GINETTE	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 957	5.1413	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 953	0.3596	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 931	0.6576	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 271	1.6983	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 270	0.3717	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 269	0.2529	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 268	0.3161	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 266	0.0035	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 265	0.4242	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 247	0.3860	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 238	0.6516	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26
000 C 237	0.6040	SANTAMARIA JEAN-LOUIS	JEAN-LOUIS SANTAMARIA ET FILS	094202511122975-001	09/01/2026	15/03/26

Les personnes intéressées ont jusqu'à la date limite de dépôt indiquée dans le tableau ci-dessus pour déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les parcelles concernées, auprès de la direction départementale des territoires de la Haute-Corse.